

Forum de Paris sur la Paix - "La Charte de Paris et l'architecture de sécurité, trente ans après : que reste-t-il de l'esprit d'Helsinki ?" - Interventions de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en visioconférence (Paris, 12/11/2020)

Merci de me donner la parole, Monsieur le Président, merci, Madame Kauffmann,

Vous l'avez rappelé, il y a maintenant trente ans, après plusieurs décennies de divisions tragiques, notre continent put enfin commencer à marcher vers sa réunification. Et, à la fin du mois de novembre 1990, les trente-quatre chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se sont réunis à Paris, vous l'avez dit, pour faire de ce "nouveau départ" l'occasion de bâtir ensemble cette Charte de Paris pour une nouvelle Europe, qu'il est opportun et urgent, je pense, de relire aujourd'hui, en commençant par le préambule de cette charte, qui cristallise toutes les espérances d'un formidable mouvement d'accélération de l'histoire.

Je cite les tout premiers paragraphes : "L'Europe se libère de l'héritage du passé. Le courage des hommes et des femmes, la puissance de la volonté des peuples et la force des idées de l'Acte final d'Helsinki ont ouvert une ère nouvelle de démocratie, de paix et d'unité en Europe."

Il y avait donc des espérances, mais aussi une exigence : l'exigence, pour construire une sécurité collective européenne, et de mettre en place une architecture fondée sur les principes adoptés à Helsinki quinze ans auparavant, au premier rang desquels se trouvaient, je le rappelle parce que c'est tout à fait d'actualité, l'inviolabilité des frontières, le règlement pacifique des différends, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces impératifs sont indissociables, la Charte l'affirme, en liant la construction de notre sécurité collective aux principes démocratiques et aux valeurs humanistes qui nous ont faits et qui font ce que nous sommes. C'est ce qui faisait, déjà, la puissance de la Charte hier. Mais c'est aujourd'hui sur ces principes que nous devons revenir.

Car, il faut être lucide, progressivement cette immense ambition s'est peu à peu étiolée. Il y a eu une forme de déconstruction progressive de cette architecture qui avait été dessinée à Paris. Il y a trois tendances qui nous inquiètent : d'abord, le retour des conflits et de la confrontation sur le seul européen. Il y a eu l'annexion de la Crimée, il y a la déstabilisation du Donbass, il y a maintenant le grave conflit qui a été relancé dans le Haut-Karabagh. Autant de violations des engagements pris, il y a trente ans ; violations dangereuses, tant le recours à la force et la volonté de faire prévaloir des solutions militaires semblent ressusciter, sur notre continent, des clivages, des tensions qu'on aurait voulu voir éviter. L'autre préoccupation, incompatible avec l'esprit et le sens de la Charte de Paris, c'est la remise en cause de l'Etat de droit, à laquelle nous assistons aujourd'hui. L'actualité nous montre un exemple spectaculaire, avec la situation en Biélorussie. Mais je voudrais rappeler qu'il y a trois tendances qui nous inquiètent, d'abord, le retour des conflits et de la confrontation sur le sol européen, j'ai parlé de la Crimée, de la déstabilisation du Donbass et du Haut-Karabagh. Et ce sont des violations qui laissent poindre le fait que les solutions militaires sont en train de réapparaître, et que les clivages et les tensions qui amènent le recours à la force sont maintenant, de nouveau, en action.

La deuxième évolution préoccupante, incompatible avec l'esprit et le sens de la Charte de Paris, c'est la remise en cause de l'Etat de droit. L'actualité nous montre ce que cela signifie, par exemple en Biélorussie. Il s'agit d'atteintes à la fois aux droits de l'Homme, à la fois aux

libertés fondamentales, à la fois à la démocratie, c'est-à-dire aux enjeux qui avaient été affirmés et affichés lors de la signature de la Charte de Paris.

Et puis, enfin, nous faisons face, année après année, à l'érosion progressive du régime de maîtrise des armements. Les instruments qui avaient été conçus pour renforcer la confiance mutuelle, pour prévenir les tensions, pour maîtriser le risque d'escalade, sont aujourd'hui profondément fragilisés, et parfois de façon délibérée.

Et nous ne pouvons pas nous résigner, je pense, à la déconstruction de la sécurité collective européenne et, à mon avis, l'opérationnalisation des principes d'Helsinki reste un chantier de notre temps, de notre époque. Et c'est aussi la raison pour laquelle il y a ce débat au sein du Forum de Paris.

Ce chantier, je pense que nous devons le mener sur la base de trois piliers.

D'abord une nouvelle relation transatlantique. Nous avons engagé et nous allons engager un dialogue avec la prochaine administration américaine. Et au coeur de cette nouvelle relation, nous devons poursuivre le renforcement de l'autonomie d'action des Européens, que nous avons engagé parce que nous en avons besoin, mais cela est conforme aussi aux souhaits répétés des présidents des Etats-Unis pour renforcer notre participation à la sécurité du lien transatlantique fondé, évidemment, sur le cadre de l'OTAN. Nous avons engagé à cet égard une réflexion stratégique. C'est le premier pilier de cette réflexion pour l'avenir.

Le deuxième pilier, c'est l'action renforcée des Européens. La dynamique positive qui s'est engagée, au fil des dernières années, doit se poursuivre, au nom de la souveraineté européenne, bien sûr, mais aussi au nom de la Charte, car l'expérience montre que l'Union européenne défend, dans son action, les principes d'Helsinki.

Elle les défend dans les réponses qu'elle apporte aux situations de tension. Elle les défend aussi en mettant en oeuvre les sanctions qu'elle adopte sur des situations de crise. Je pense en particulier à la violation des règles interdisant le recours aux armes chimiques. Il est essentiel que nous soyons toujours dans cette dynamique de renforcement des réponses inscrites dans les principes d'Helsinki.

Et puis enfin, le dernier pilier de ce vaste chantier qu'il nous faut relancer, c'est évidemment une organisation de la sécurité en Europe qui garantisse la stabilité stratégique de l'ensemble, notamment avec la Russie. Et pour mettre fin à la déconstruction de la sécurité collective européenne, nous devons trouver avec la Russie les voies d'un dialogue lucide et ferme, mais un dialogue sur les conditions de la stabilité stratégique en Europe. Et c'est un travail de longue haleine auquel nous nous attelons depuis un an maintenant, comme vous le savez.

Donc, le temps, me semble-t-il, est revenu de trouver ou de retrouver l'esprit des principes d'Helsinki et de la Charte de Paris. Nous ne pouvons le faire que collectivement. Mais parce que la Charte est notre héritage partagé, elle doit rester aussi pour l'avenir notre boussole commune.

Merci de votre attention.

*

J'ai bien noté tout à l'heure l'importance que mettait le président finlandais sur le retour de l'esprit d'Helsinki. Et je pense que c'est le centre du débat et si cette discussion peut servir, peut contribuer à retrouver cet esprit qui, effectivement, est basé sur la confiance, ce serait une avancée supplémentaire. L'hypothèse des 50 ans d'Helsinki que proposait M. Zagorski tout à l'heure est une bonne hypothèse dans le futur. Mais dans l'immédiat, puisqu'il y a la concomitance d'une montée des militarisations des conflits, y compris dans la proximité européenne, mais aussi l'arrivée d'une nouvelle administration américaine, je pense qu'il faut que nous réfléchissions ensemble sur deux choses : d'abord sur les conditions du renouveau de la relation transatlantique ; il y a des sujets sur lesquels, je crois, il sera assez facile d'avancer dans une nouvelle donne, je pense à l'enjeu climatique, je pense aussi à l'enjeu pandémique. Mais il y a des sujets qui sont plus compliqués et sur lesquels il faudrait s'atteler dès maintenant, qui concernent la question de la sécurité collective, et c'était le but, entre autres, de la Charte.

À cet égard, je pense que la question de la sécurité dans la maîtrise des armements est tout à fait essentielle, parce que qu'aujourd'hui, nous sommes démunis. Et donc, nous sommes devenus, en Europe, une zone à risques. Nous sommes revenus à la situation de la crise des euromissiles des années 1980, du fait de la réduction, de la non-reconduction de beaucoup d'accords. Et donc, nous avons, je crois, à prendre des initiatives à cet égard, à la fois avec les Etats-Unis d'Amérique, mais aussi à en parler avec les Russes, pour qu'on puisse renouer les fils ; parce que c'est l'intérêt de tout le monde. Et l'intérêt de tout le monde, c'est aussi que dans cette affaire, l'Union européenne affirme sa propre identité.

Je ne partage pas totalement votre avis, Madame Kauffmann, sur une Europe divisée. Je trouve qu'au contraire, depuis quelques années, même singulièrement au cours des quatre années que nous venons de vivre, sous la présidence Trump aux Etats-Unis, dans les moments majeurs, il y a eu accord. Sur les difficultés de discussions commerciales avec les Etats-Unis, les Européens étaient unis. Sur l'enjeu du Brexit, qui aurait pu amener des divisions, les Européens étaient unis. Sur l'enjeu du numérique, ce n'est pas encore le cas, mais cela progresse. Donc, moi, je sens plutôt une affirmation de l'identité européenne au cours de ces dernières années, une espèce de dynamique dans cette direction, qu'il nous faut maintenant conforter dans la nouvelle donne internationale, à la fois pour montrer aux Etats-Unis que c'est l'intérêt aussi des Etats-Unis d'avoir une Europe plus forte et plus affirmée, y compris en matière de sécurité collective, et pour montrer aussi à la Russie qu'il faut discuter avec l'ensemble européen et que cela ne sert à rien d'essayer de disloquer le bloc européen. Je suis plutôt optimiste sur cette situation. Et il faut aussi que les Etats-Unis d'Amérique acceptent de constater que cette souveraineté plus affirmée est aussi un élément de la qualité de la relation que nous pouvons avoir avec eux.

*

Ce sont des conclusions tout à fait provisoires parce que l'ampleur des sujets que nous avons abordés nous laisse des champs d'actions, d'initiatives et de réflexions communes considérables, mais je voulais surtout insister sur un point, en conclusion provisoire, c'est que nous avons une responsabilité particulière à l'égard de notre " maison commune " qui s'appelle l'OSCE, parce qu'aujourd'hui, pour qu'il y ait un lieu de la réflexion, le lieu de l'esprit d'Helsinki, il faut que cette maison fonctionne bien, sinon c'est l'ensemble de la structure qui vacillera. Et donc, je souhaite vraiment que le prochain Conseil ministériel de l'OSCE puisse être l'opportunité de mettre en valeur la force que peut représenter ce forum, cette instance, et que ce soit, aussi, la possibilité de prendre des initiatives supplémentaires, y compris dans des

compétences qu'a l'OSCE, que vient de souligner Heiko Maas sur le Pacte vert, par exemple, pour donner du tonus et de la force à cette organisation, qui aujourd'hui est en crise. Nous avons donc un rendez-vous urgent qui est celui-là, il se tient dans peu de temps, et je souhaite que l'état d'esprit d'Helsinki puisse être présent à ce moment-là, pour rétablir la confiance et les missions initiales données à cette organisation./.